

Débuter en apiculture et premiers gestes pratiques

🎓 Formation qualifiante en présentiel

4 et 5 avril 2024
1ere année de mis en œuvre



OBJECTIFS

Débuter en apiculture et acquérir les premiers gestes pratiques. Formation adressée aux personnes souhaitant installer une ou plusieurs ruches et acquérir les connaissances de base pour leur conduite.

Compétences visées :

- acquérir les connaissances de base en apiculture
- maîtriser les gestes pratiques nécessaires à la conduite de ruches

📄 RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 210049

📍 LIEU : Locaux du CFPPA,
rucher-école du CFPPA

🕒 DURÉE & RYTHME :
14 heures
8h30-12h00 13h30-17h00

📅 PROCHAINE SESSION :

- 4 et 5 avril 2024

👤 PUBLICS CONCERNÉS :

- Salariés-ées
- Exploitants-tes agricoles
- Autres publics

✅ PREREQUIS : aucun

CONTENU DE LA FORMATION

Débuter en apiculture (7H) :

Connaissances de bases sur la vie de la colonie
Choix du matériel et différents types de ruches
Choix d'un emplacement
Calendrier des interventions sur le rucher

Mise en pratique (7H) :

Observation pratique de la colonie.
Pratique individuelle des opérations à réaliser sur la ruche

Intervenant :

P. REIFA, apiculteur



RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Philippe BIZEUL, directeur
04 75 26 65 90 | philippe.bizeul@educagri.fr

Arnault CHEVALIER, référent pédagogique
04 75 26 90 45 | arnault.chevalier@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir plus de 18 ans

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet :
www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant
d'effectuer des démarches de financement.

COÛT ET FINANCEMENT

- VIVEA (soumis à acceptation) : 252.00€, vérifier votre éligibilité et nous adresser une attestation MSA, si vous êtes en parcours d'installation nous adresser les documents indiqués dans rubrique "Justificatifs à fournir" <https://vivea.fr/chef-dentreprise-agricole/contributeur-installation-en-agriculture-createurs-dentreprise-formation-non-financée-par-VIVEA-pour-les-personnes-en-parcours-d'installation>
- Personnel : 175.00€, règlement par virement ou par chèque à renvoyer à réception de la confirmation d'inscription
- Autres financements (employeur, Pôle Emploi...) : 175.00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription
- Non éligible au CPF

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Lors d'ateliers vous serez amenés à pratiquer des opérations au rucher et à les commenter.

Attestation de suivi de formation

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Rucher-école du CFPPA et rucher de l'intervenant
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise application pratique

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir sur les lieux de pratique et les visites.

Tenues de protection fournies par le CFPPA lors de la pratique si besoin

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :

DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

WWW.CFPPA-NYONS.FR

